

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 3367 / Just.  
-----

Objet:  
Dossier enfant  
mulâtre DE SMET.-



Astrida, le 5 décembre 1950.-

Monsieur le Substitut,

Suite à votre n° 2813/D 66 du 21/11/50, j'ai  
l'honneur de vous faire parvenir en annexe le dossier  
enfant mulâtre De SMET.-

L'Administrateur Territorial Assistant,  
J. KIRSCH,

Monsieur le Substitut  
du Procureur du Roi  
à

K I G A L I.-  
-----